



Produits de rebouchage PÂTE À BOIS

UTILISATION

PRÊT A L'EMPLOI

COMPOSITION

A BASE DE BOIS
NATUREL

0% NMP
NEP

CONDITIONNEMENT

250g / 500g

COULEURS DISPONIBLES

NATUREL / CHÊNE CLAIR / CHÊNE MOYEN
/ CHÊNE FONCE / MERISIER / BLANC

caractéristiques - destinations

- A base de bois naturel.
- Destinée à boucher les **fissures ou petits orifices en utilisation intérieure**.
- Convient sur **toutes essences de bois**.
- Se travaille comme le bois.
- **Compatible avec tous types de finitions**.
- Existe en 6 coloris.
- Tous les coloris sont miscibles.

propriétés physico-chimiques

PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Densité à 20° C	1,3 +/- 0.1
Résine	Acrylique

mise en œuvre

Produit prêt à l'emploi. Bien agiter avant emploi

PREPARER LE SUPPORT :

Éliminer les parties du bois friables et procéder au ponçage gros grain ou grain moyen du parquet. Éliminer et remplacer les lames vermoulues ou fragilisées. Éliminer toutes traces de cire, vernis, vitrificateur des surfaces à réparer.

REBOUCHER :

Conditions d'application :

N'appliquer la Pâte à bois que par une température au sol comprise entre 8° c et 25° C, sur un support brut, (exempt de vitrificateurs, cire, peintures...) et sec (humidité <10%). Remuer le produit avant emploi.

1 Garnir l'orifice avec une spatule. Égaliser en exerçant une pression sur le couteau. Si la fissure est importante, procéder par applications successives (après séchage de la couche précédente) et combler le fond avec de la ficelle ou des petits clous.

2 Dès que possible, terminer normalement le ponçage du parquet selon les règles de l'art.

3 Veiller à bien éliminer le surplus de pâte à bois autour du rebouchage pour ôter les excédents et éviter le risque de formation ultérieure d'auréoles.

Laisser sécher puis appliquer ensuite la finition de votre choix : teinte, vernis, lasure, peinture...

Refermer hermétiquement après utilisation.

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau.

précautions particulières

- Toutes les teintes sont miscibles entre elles.
- Choisir le coloris se rapprochant le plus de la teinte finale du parquet, voire légèrement plus foncée.
- Ne convient pas en utilisation extérieure.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Craint le gel.
Bien reboucher la boîte après chaque utilisation.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 2 ans.
Durée de conservation des produits entamés : 1 an.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

La formule de ce produit est déposée au Centre Anti-Poisons de Paris. En cas d'incident ou d'ingestion, appelez un médecin ou le Centre Anti-Poisons au 01 40 05 48 48.

certifications

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Consulter nos fiches de données de sécurité

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version